

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

MOTO

BAC PRO MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION MOTOCYCLES (2 ans)

"J'aime rechercher le problème et le résoudre..."

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

- validé un CAP maintenance des véhicules, option motocycles, pour le BAC PRO en 2 ans.
Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, jusqu'en fin de 3e.

Les jeunes ayant 15 ans avant le terme de l'année civile, peuvent être inscrit, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 1350 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation en seconde et 1 semaine sur 2 en centre de formation en première et terminale

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Education nationale de niveau 4, en fin de 2ème année RNCP **40996**.

Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de début certification : 02/01/2025

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Bloc N°1: Réaliser l'entretien périodique d'un véhicule

Entretien périodique des véhicules

- Organiser un entretien périodique
- Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique
- Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique
- Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule

Bloc N°2: Réaliser la maintenance corrective des véhicules

Maintenance corrective des véhicules

- Préparer une intervention corrective
- Réaliser le remplacement ou la réparation des composants
- Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes
- Réaliser le contrôle qualité d'une intervention

Bloc N°3: Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

Diagnostic des systèmes des véhicules

- Constater un dysfonctionnement
- Hiérarchiser les hypothèses
- Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir
- Identifier les solutions correctives

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques en atelier
- Technologie professionnelle

- Enseignement général :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Economie-gestion
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante: Anglais
- Français
- Histoire-Géographie-enseignement moral et civique
- Arts appliqués
- Education physique et sportive

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BTS Maintenance des véhicules option Motocycles (en partenariat avec le lycée des métiers de l'automobile Guynemer).

Le bachelier professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules option des motocycles :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques
- dans les services de maintenance des entreprises de transport

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite
- un accès Wifi gratuit
- un espace détente /salon télévision à chaque étage
- un accueil bagagerie au rez-de-chaussée

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

T. 04 76 28 26 98

@ imt@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE